

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2025 - 6582 - 1983 B 00047 - 326 784 709 - SCHMIDT GROUPE

03 JUL. 2025

Tribunal judiciaire
de Colmar

1583 B 47
25/6582

Schmidt GROUPE S.A.S.

5 rue Clémenceau

68660 LIEPVRE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

✓ Certifié
conforme à
l'original.

Siège social et unité de production
5 rue Clémenceau
F 68 660 Liepvre
Tél : +33 3 89 58 24 00

SCHMIDT cuisinella ID PRO

SPOON
& ROOM



Unités de production
20 rue Westrich
ZI Nord - F 67 600 Sélestat
Tél : +33 3 88 57 48 00

SCHMIDT GROUPE

Société par Actions Simplifiée

5, rue Clémenceau
68660 LIEPVRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Deloitte & Associés
Etablissement secondaire : Strasbourg
Espace Européen de l'Entreprise
5 allée d'Helsinki
67300 Schiltigheim

Institut Rhénan d'Expertise Comptable
1d, rue des Frères Lumière
67201 Eckbolsheim

SCHMIDT GROUPE

Société par Actions Simplifiée

5, rue Clémenceau
68660 LIEPVRE

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCHMIDT GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La rubrique de l'annexe « règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation, des stocks et des créances clients détenus par votre société à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que des informations fournies en annexe.

Votre société constitue des provisions pour risques et charges telles qu'elles sont traduites dans le tableau « provisions » de l'annexe, et qui impliquent des estimations.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques et ces charges. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois

rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim et Eckbolsheim, le 6 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Institut Rhénan d'Expertise Comptable



Véronique MEYER




Marc BOHRER

SCHMIDT GROUPE

5 RUE CLEMENCEAU

68660 LIEPVRE

Comptes au 31/12/2024



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Amortissements	12
Provisions et dépréciations	13
Créances et dettes	14
Variation des capitaux propres	15
Eléments du fonds commercial	16
Composition du capital social	17
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Charges et produits exceptionnels	19
Engagements de crédit-bail	20
Engagements hors bilan	21
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	22
Situation fiscale différée et latente	23
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	24
Rémunération des dirigeants	25
Effectif moyen	26
Filiales	27

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77 129 227	67 366 417	9 762 810	9 653 047
Fonds commercial	914 694	914 694		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	10 752 981	3 129 934	7 623 047	5 392 868
Constructions	65 130 468	34 387 295	30 743 173	16 816 267
Installations techniques, matériel, outillage	251 627 166	143 362 617	108 264 549	101 406 219
Autres immobilisations corporelles	34 717 759	27 097 511	7 620 248	8 505 465
Immobilisations en cours	37 537 298		37 537 298	41 195 232
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 999 746		1 999 746	1 999 746
Créances rattachées à des participations	562 115		562 115	645 398
Autres titres immobilisés	4 593		4 593	4 593
Prêts	3 723 572		3 723 572	4 548 572
Autres immobilisations financières	330 494		330 494	329 988
ACTIF IMMOBILISE	484 430 112	276 258 468	208 171 643	190 497 393
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	19 715 787	2 857 339	16 858 448	16 280 782
En-cours de production de biens	4 387 342	66 119	4 321 223	4 299 485
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 177 139	288 216	4 888 923	5 725 641
Marchandises	14 832 827	325 896	14 506 931	5 064 056
Avances et acomptes versés sur commandes	477 888		477 888	315 588
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 423 656	8 911 603	9 512 053	6 609 655
Autres créances	26 110 537	1 040 000	25 070 537	27 228 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	277 939 412	2 048 502	275 890 910	252 376 694
(dont actions propres :)				
Disponibilités	20 733 978		20 733 978	62 202 749
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 730 230		1 730 230	1 987 439
ACTIF CIRCULANT	389 528 795	15 537 675	373 991 120	382 090 416
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	7 840		7 840	12 358
TOTAL GENERAL	873 966 746	291 796 143	582 170 603	572 600 168

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé : 3 000 000)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		201 719	201 719
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours))	15 981	1 346
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes))	319 999 477	279 999 402
Report à nouveau		4 653 291	11 816 842
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		30 501 951	40 351 175
Subventions d'investissement		215 332	197 253
Provisions réglementées		71 832 796	65 423 821
CAPITAUX PROPRES		430 720 546	401 291 558
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		7 966 542	6 666 650
Provisions pour charges		12 431 024	11 729 310
PROVISIONS		20 397 566	18 395 960
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		48 559	34 075
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs))		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 011	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		42 522 890	54 815 443
Dettes fiscales et sociales		50 170 131	47 604 485
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 772 056	8 660 677
Autres dettes		33 473 718	41 621 912
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			136 500
DETTES		130 990 365	152 873 092
Ecart de conversion passif		62 125	39 557
TOTAL GENERAL		582 170 603	572 600 168

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	109 113 815	1 879 455	110 993 270	125 159 040
Production vendue de biens	385 091 088	60 415 361	445 506 449	494 721 665
Production vendue de services	32 077 126	5 329 172	37 406 298	42 464 766
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	526 282 029	67 623 989	593 906 017	662 345 471
Production stockée			-873 119	-588 073
Production immobilisée			1 947 465	2 736 414
Subventions d'exploitation			280 045	463 835
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 306 764	5 811 529
Autres produits			997 949	909 958
PRODUITS D'EXPLOITATION			603 565 123	671 679 133
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			99 321 568	102 555 134
Variation de stock (marchandises)			-9 078 490	1 068 905
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			177 317 335	206 636 944
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-706 107	5 197 611
Autres achats et charges externes			126 796 822	137 683 699
Impôts, taxes et versements assimilés			6 019 391	5 942 800
Salaires et traitements			78 848 632	78 943 531
Charges sociales			32 622 776	32 683 713
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 841 722	24 043 956
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 092 313	7 518 620
Dotations aux provisions			2 883 988	2 131 482
Autres charges			681 231	953 133
CHARGES D'EXPLOITATION			549 641 180	605 359 529
RESULTAT D'EXPLOITATION			53 923 943	66 319 604
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 791 160	3 284 193
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 502 573	2 680 633
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			12 358	9 959
Différences positives de change			92 227	54 795
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 287 178	7 891 046
PRODUITS FINANCIERS			14 685 496	13 920 626
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			54 542	274 213
Intérêts et charges assimilées			10 997 101	12 420 809
Différences négatives de change			97 458	569 427
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 149 101	13 264 449
RESULTAT FINANCIER			3 536 395	656 177
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			57 460 338	66 975 781

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		55 220
Produits exceptionnels sur opérations en capital	630 981	303 369
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 345 537	6 821 631
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 976 518	7 180 220
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	950	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	397 144	238 084
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	12 754 512	10 501 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 152 606	10 739 704
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 176 088	-3 559 485
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 870 186	9 915 478
Impôts sur les bénéfices	10 912 113	13 149 643
TOTAL DES PRODUITS	625 227 136	692 779 979
TOTAL DES CHARGES	594 725 185	652 428 804
BENEFICE OU PERTE	30 501 951	40 351 175

Annexes

1.

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable Général, règlement ANC 2016-07 et des modifications qui lui ont été apportées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes comptables de base :

- présentation d'états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture,
- permanence des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes assurant la comparabilité d'un exercice à l'autre,
- appréciation de l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS :

La valeur brute des éléments d'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés directement en charges.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, selon le mode linéaire. L'amortissement fiscal a été calculé sur la durée "d'usage" et selon les modes linéaires ou dégressifs, pour les immobilisations non décomposables et la "structure" des immobilisations décomposables. Les "composants" sont toujours amortis sur les durées économiques.

L'écart de mode et de durée entre amortissements économique et fiscal est inclus dans les amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- logiciels: 3 à 7 ans
- constructions: 30 ans
- agencements des bâtiments : 10 ans
- machines et outillage: 7 à 15 ans
- matériel de transport: 5 à 10 ans
- matériel informatique: 3 ans
- mobilier: 10 ans
- expo magasins : 3 ou 5 ans

Le fonds commercial acquis en 1986 est amorti sur 10 ans.

Les titres sont dépréciés lorsque la quote-part des capitaux propres détenus, corrigée des plus-values latentes clairement identifiées, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

STOCKS ET EN-COURS :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais de transport et minoré de l'escompte obtenu.

Les produits finis ont été évalués en pratiquant sur le prix de vente un abattement correspondant à la marge dégagée.

Pour les dépôts et consignations, le coût est augmenté, le cas échéant, des frais de transport.

Les produits et en-cours de production, évalués de la même manière, font en outre l'objet d'un abattement complémentaire relatif à l'état d'avancement.

Les stocks sont dépréciés lorsque leur valeur de négociation est inférieure à leur valeur comptable.

Les dépréciations sont établies sur 5 types d'articles : les matières premières, les produits semi-finis, la "publicité sur les lieux de vente" (PLV), les catalogues /tarifs et l'électroménager.

Les pourcentages de dépréciation définis sont appliqués à la valeur en stock de chaque type d'articles.

Les catalogues / tarifs

Les catalogues sont dépréciés sur la base d'un pourcentage des quantités de catalogues gratuits distribués aux clients rapportées aux quantités commandées par SCHMIDT GROUPE pour les nouveaux catalogues.

Les tarifs sont distribués gratuitement aux clients et sont de ce fait dépréciés à 100%.

Les matières premières, les semi-finis, l'électroménager et la PLV

Les articles se trouvant dans un catalogue sont des articles actifs et les articles sortis des catalogues sont des articles en suppression.

Les matières premières, les semi-finis et la PLV sont dépréciés selon 3 critères de sélection :

- Les articles, ayant un statut de suppression et dépassant la garantie de 5 ans, sont dépréciés à 100%
- Les articles sans mouvement de consommation depuis un an (hors articles en suppression à 100%), sont dépréciés selon un pourcentage calculé chaque année sur une base historique de 3 ans.
- Les articles à rotation lente, ayant un stock supérieur à 5 ans de consommation (hors articles en suppression à 100% et hors articles sans mouvement), sont dépréciés selon un pourcentage calculé chaque année sur une base historique de 3 ans.

CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES :

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change précédant la date de clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de souscription, elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de perte en capital est identifié à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS :

La provision pour indemnités de fin de carrière est déterminée selon la méthode des unités de crédit projetés au terme. Afin d'éviter de subir la volatilité des écarts actuariels, la société a décidé d'opter pour la méthode du corridor qui consiste à amortir des écarts actuariels sur la durée résiduelle lorsque ceux-ci sont supérieurs à 10% de l'engagement. La VAP est évaluée en prenant en compte les droits théoriques du salarié au terme de sa période d'activité avec salaire de fin de carrière, pondérée par l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel et actualisée sur la valeur résiduelle.

La VAP est ensuite proratisée par le rapport suivant : ancienneté à date de situation / ancienneté probable lors du départ en retraite.

Le montant ainsi obtenu majoré des charges sociales nous donne l'engagement à constater à la clôture de l'exercice.

- Les rémunérations sont actualisées en fonction de l'indice Iboxx € corporate AA € +10 qui est de 3,16%.
- Le taux moyen de progression des salaires retenu est de 3,50%
- La table de mortalité appliquée est la table TGH / TGF 2005

- Les taux de rotation du personnel appliqués varient en fonction de la catégorie professionnelle et de l'âge moyen des salariés.

Provisions litiges : Des provisions pour litige sont comptabilisées lorsqu'il existe, suite à ces litiges, un risque de sortie de ressources sans contrepartie liés à des événements passés.

Provisions garanties clients : Les coûts futurs liés aux garanties données aux clients sont provisionnés et déterminés selon une méthode statistique.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Le poste contient des marchandises et fournitures livrées en janvier N+1, ainsi que des loyers dont les échéances concernent pour totalité ou pour partie l'exercice suivant. Les factures y afférentes ont été réceptionnées en décembre N.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

CREDIT BAIL IMMOBILIER :

L'engagement de crédit-bail immobilier présenté en page 20 est déterminé en déduisant le montant des avances-preneurs restant à recevoir de celui des redevances restant à payer

3.

Les opérations traitées avec clause de réserve de propriété n'ont pas donné lieu à application des règles de présentation au bilan introduites par la loi n° 80335 du 12 mai 1980.

4.

La société intègre fiscalement des filiales depuis le 1/1/1997, en appliquant le principe de la neutralité. En vertu de ce principe, les filiales intégrées comptabilisent l'impôt dû comme si elles étaient imposées séparément, la société mère enregistrant son propre impôt et l'économie ou la charge complémentaire provenant de l'application du régime.

5.

CHANGEMENTS DE METHODES :

Néant

6.

FAITS CARACTERISTIQUES :

Néant

7.

ELEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES :

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 578 900		5 465 021
Terrains	7 946 095		2 806 959
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	33 134 766		11 823 104
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	16 327 590		3 845 008
Install. techniques, matériel et outillage ind.	234 888 000		20 352 159
Installations générales, agenc., aménag.	5 439 386		25 818
Matériel de transport	2 785 714		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 177 693		3 160 758
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	41 195 232		22 890 943
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	365 894 475		64 904 749
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 645 143		
Autres titres immobilisés	4 593		
Prêts et autres immobilisations financières	4 878 560		506
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 528 297		506
TOTAL GENERAL	446 001 671		70 370 277

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			78 043 921	
Terrains		73	10 752 981	
Constructions sur sol propre			44 957 870	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			20 172 597	
Installations techn., matériel et outillages ind.		3 612 994	251 627 166	
Installations générales, agencements divers			5 465 204	
Matériel de transport		73 621	2 712 093	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		797 989	26 540 462	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	26 548 877		37 537 298	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 548 877	4 484 676	399 765 671	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		83 283	2 561 860	
Autres titres immobilisés			4 593	
Prêts et autres immobilisations financières		825 000	4 054 066	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		908 283	6 620 519	
TOTAL GENERAL	26 548 877	5 392 959	484 430 112	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	914 694			914 694
Autres immobilisations incorporelles	62 011 158	5 355 259		67 366 417
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 925 852	5 355 259		68 281 111
Terrains	2 553 227	576 707		3 129 934
Constructions sur sol propre	19 755 932	985 927		20 741 859
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	12 890 157	755 278		13 645 435
Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 481 782	13 493 829	3 612 994	143 362 617
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 042 990	136 236		5 179 226
Matériel de transport	2 207 900	465 922	73 621	2 600 201
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 646 438	3 072 564	400 918	19 318 084
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 578 426	19 486 463	4 087 532	207 977 357
TOTAL GENERAL	255 504 278	24 841 722	4 087 532	276 258 468

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains							
Construct.							
- sol propre	454 819			38 265			416 554
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		12 169 914			6 237 191		5 932 723
Install. Gén.				27 660			-27 660
Mat. Transp.	2 129			5 451			-3 323
Mat bureau		127 651			36 971		90 680
Embal récup.							
CORPOREL.	456 948	12 297 565		71 376	6 274 161		6 408 975
Acquis. titre							
TOTAL	456 948	12 297 565		71 376	6 274 161		6 408 975

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
-------------------------------------------	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	65 319 555	12 754 512	6 345 537	71 728 531
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	104 265			104 265
PROVISIONS REGLEMENTEES	65 423 821	12 754 512	6 345 537	71 832 796
Provisions pour litiges	1 759 786	2 182 274	628 871	3 313 189
Provisions pour garanties données aux clients	4 894 506		248 993	4 645 513
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	12 358	7 840	12 358	7 840
Provisions pour pensions, obligations similaires	11 729 310	701 714		12 431 024
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	18 395 960	2 891 827	890 222	20 397 566
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	3 831 653	3 537 570	3 831 653	3 537 570
Dépréciations comptes clients	5 997 237	5 514 743	2 600 376	8 911 603
Autres dépréciations	2 001 800	1 086 702		3 088 502
DEPRECIATIONS	11 830 690	10 139 015	6 432 029	15 537 675
TOTAL GENERAL	95 650 471	25 785 354	13 667 788	107 768 038
Dotations et reprises d'exploitation		11 936 300	7 309 893	
Dotations et reprises financières		1 094 542	12 358	
Dotations et reprises exceptionnelles		12 754 512	6 345 537	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	562 115	84 120	477 995
Prêts	3 723 572	825 000	2 898 572
Autres immobilisations financières	330 494		330 494
Clients douteux ou litigieux	4 290 210	4 290 210	
Autres créances clients	14 133 446	14 133 446	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	68 217	4 051	64 165
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 231	3 231	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 549 027	1 549 027	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 392 061	9 392 061	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	524 204	524 204	
Etat, autres collectivités : créances diverses	30 700	30 700	
Groupe et associés	9 552 921	9 552 921	
Débiteurs divers	4 990 177	4 990 177	
Charges constatées d'avance	1 730 230	1 730 230	
TOTAL GENERAL	50 880 604	47 109 378	3 771 226

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

825 000

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	48 559	48 559		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	42 522 890	42 522 890		
Personnel et comptes rattachés	30 901 136	30 901 136		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 337 426	16 337 426		
Etat : impôt sur les bénéfices	73 273	73 273		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	17 914	17 914		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 840 381	2 840 381		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 772 056	4 772 056		
Groupe et associés	1 969 733	1 969 733		
Autres dettes	31 503 985	31 503 985		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	130 987 354	130 987 354		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		401 291 558
Distributions sur résultats antérieurs		7 500 016
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		393 791 542
Variations en cours d'exercice		En moins
		En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		40 014 709
Variations des réserves		41 968
Variations des subventions d'investissement	23 890	
Variations des provisions réglementées	6 345 537	12 754 512
Autres variations	44 668 000	4 653 291
Résultat de l'exercice		30 501 951
SOLDE		36 929 004
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		430 720 546

Éléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
Fonds d'industrie acheté le 20/02/1986		10 ans ans ans ans ans ans ans
TOTAL		

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	8 027 100	7 946 843		0,37
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
NEGOCE	109 113 815	1 879 455	110 993 270	125 159 039	-11,32 %
PRODUCTION VENDUE BIENS	385 091 087	60 415 361	445 506 449	494 721 664	-9,95 %
PRODUCTION VENDUE SERVICES	32 077 125	5 329 172	37 406 298	42 464 766	-11,91 %

TOTAL	526 282 028	67 623 989	593 906 017	662 345 469	-10,33 %
--------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------	-----------------

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
PENALITE ET AMENDES	950	
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS IMMO CEDEES	397 143	
DOTATIONS AMORT DEROG	12 754 512	

TOTAL 13 152 606

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUIT DE CESSION DES ELEMENTS D'ACTIFS IMMO	607 091	
QUOTE PART DE SUBVENTIONS D'INVESTIS VIREE AU RESULTAT	23 889	
REPRISE AMORT DEROG	6 345 537	

TOTAL 6 976 518

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE		60 457 220			60 457 220
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		22 662 857			22 662 857
Exercice en cours		1 951 436			1 951 436
TOTAL		24 614 293			24 614 293
VALEUR NETTE		35 842 927			35 842 927
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		46 614 672			46 614 672
Exercice en cours		2 618 201			2 618 201
TOTAL		49 232 874			49 232 874
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		2 579 546			2 579 546
A plus d'un an et moins de 5 ans		5 800 148			5 800 148
A plus de cinq ans					
TOTAL		8 379 694			8 379 694
VALEUR RESIDUELLE		3 485 842			3 485 842

Montant pris en charge ds exerc.

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	1 515 626
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	540 086
Vente et achats de devises à terme	540 086
Transit communautaire	
Nantissement Compte à terme	
Garanties de paiement (SBLC)	
TOTAL	2 055 713

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	57 460 337	15 129 477	42 330 860
Résultat exceptionnel à court terme	-6 176 088	-1 413 789	-4 762 299
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-9 870 186	-2 803 576	-7 066 610
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	41 414 063	10 912 112	30 501 951

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	17 932 133
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	17 932 133
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	806 054
Participation des salariés	1 674 567
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	4 117 480
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	6 598 102
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	11 334 031

IMPOT DU SUR :
Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :
Déficits reportables
Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			30 501 951
Impôt sur les bénéfices			10 912 113
RESULTAT AVANT IMPOT			41 414 064
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	12 754 512	6 345 537	6 408 975
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			6 408 975
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			47 823 039

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance

Engagements financiers
Engagements de retraite
Avances et crédits alloués
Rémunérations allouées

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Etat non renseigné, car faisant état de salaires individualisés

Remboursements opérés pendant l'exercice :

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ouvriers	741	
Agents de maîtrise, techniciens	494	
Cadres	455	
	TOTAL	1 690

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 3.000.000 €
SIEGE SOCIAL : 5, RUE CLEMENCEAU – 68660 LIEPVRE

RCS COLMAR B 326 784 709 (83B47)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 17 JUIN 2025

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT
DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

TROISIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l’assemblée générale des associés décide d’affecter le bénéfice comptable de l’exercice de **30.501.951,11 €** de la manière suivante :

Bénéfice de l’exercice	30.501.951,11 €
Report à nouveau antérieur	4.653.290,79 €
Bénéfice distribuable	35.155.241,90 €

Affectation :

– à titre de dividendes aux actionnaires :	7.500.522,24 €
– à titre de réserve spéciale dite « AGA » :	14.109,44 €
– aux autres réserves :	27.640.000,00 €
– au report à nouveau :	610,22 €
Total	35.155.241,90 €

Le dividende brut dû à chacune des 8.027.100 actions sera de 0,9344€.

L’assemblée générale des associés donne tous pouvoirs au Directoire pour mettre en paiement la présente distribution à l’issue de la présente Assemblée.

Sur le plan fiscal, les sommes brutes distribuées aux associés personnes physiques résidents fiscaux Français, qui entrent entièrement dans le champ des revenus distribués éligibles à l’abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l’article 158 du code général des impôts, sont soumises à un prélèvement au taux de 30% (Flat Tax), décomposé comme suit : 17,2% au titre des prélèvements sociaux et 12,8% au titre de l’impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale précise que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents (montants indiqués ci-après intégralement éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI), se sont élevées à :

	2023	2022	2021
Nombres d'actions	80.257	80.257	80.234
Par action :			
- dividende distribué	93,45 €	124,60 €	199,40 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

